**PROCÈS VERBAL de**

**l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 de l'AAPIA**

**le Lundi 15 décembre 2014 à 15 H**

**La séance est ouverte à 15 H 15 par le Président, François MAOROS.**

Il exposera le rapport moral et donnera la parole à Patricia DALUZ GALEGO pour le rapport d'activité et à Bernadette RIETTE pour le rapport financier. Patricia DALUZ GALEGO et Danielle BOUSSAC sont les secrétaires de séances.

1. **PRÉSENTATIONS & REMERCIEMENTS**

Mesdames et Messieurs, merci pour votre présence.

Par votre nombre, vous témoigner de l’intérêt que vous portez à votre association et à sa pérennité.

Il remercie également les membres du CA, les uns en tant qu’animateurs, d’autres nous permettant de mettre en place les différents salons, et ceux qui gèrent les différentes animations, et, particulièrement les membres du bureau sur qui il s’appuie énormément et en qui il a toute confiance. Il remercie également la Municipalité pour le prêt des salles et les aides techniques pour nos diverses manifestations.

 (Il vous les présenter ☺ Le Président a présenté les membres du bureau :

Patricia DALUZ-GALAGO, secrétaire en titre.

Danièle BOUISSAC, secrétaire adjointe, jeune retraitée de la fonction publique territoriale.

Bernadette RIETTE, trésorière comptable et responsable de certaines animations, depuis 4 ans.

Et nos deux vice-présidents : Christian CARDONA et Norbert DOMENECH

Nombres de pouvoirs : L’association compte plus d’une centaine de cotisants, vous êtes : 48 présents et il y a : 9 pouvoirs, soit 57, la moitié des adhérents.

1. **RAPPORT MORAL**

LA COTISATION : Elle est inchangée depuis 2010. Tant que nous pouvons fonctionner sans risque de déficit, il n’y a aucune raison de l’augmenter. Elle sera maintenue à 30 € en 2015.

GESTION : Pour sa gestion, le CA a été réuni 5 fois sur des ordres du jour portant sur les règlements, des dispositions de fonctionnement, les attributions des membres du CA et du bureau, les mises en place des salons, etc…

Le bureau a été réuni 3 fois, 2 réunions préparatoires au CA et 1 préparatoire à l’AG.

L’ACTIVITE :

Ayant repris la présidence de l’AAPIA, le Président n’a fait que s’en tenir au programme prévu pour 2014, auquel le CA a apporté quelques modifications, à savoir :

* Pour le salon des grands formats, les formats paraissant gêner l’expression des peintres amateurs, il sera fait un sondage pour connaitre le nombre de peintres pouvant travailler au-delà du format minimum imposé, et peut être le proposer une année sur deux.
* L’animation des peintres dans la rue à l’Ascension a été supprimée en raison d’une autre manifestation commerciale occupant tout l’espace.
* Les participants aux peintres dans la rue étant de moins en moins nombreux, une décision sera prise en 2015.

Nous étudierons leur maintien ou leur remplacement par un marché de l’art dont les modalités seront discutées en CA.

* Le concours enfants du mois d’août a été annulé faute d’animateur. Pour 2015, il précèdera celui des adultes au Square Pichère le week-end du 9 août. Celui de juillet étant maintenu.
* Le concours de peinture du et au golf a été annulé faute de participant.
* L’animation à Port Ambonne sera revue.

Nous voulons permuter les 2 Salons Petits Formats et Autres Reg'Arts que nous passerons le premier en décembre et de second en mai/juin, pour des raisons de participation commerciale.

LES ATELIERS :

L’atelier modèle vivant animé par Mme Jacqueline BONNAFOUS est reconduit pour 2015.

L’atelier enfants animé par Mme Francine DRUART a repris cette année.

Il a été ouvert un atelier d’art moderne animé par Mr Gilles MERCIER, nous le reconduirons en 2015.

Tous ces renseignements se trouvent sur notre site : www.aapia.fr géré par Hugues MARMOL.

FICHES d’INSCRIPTIONS aux salons et autres activités : Beaucoup sont incomplètes et entrainent un travail supplémentaire du secrétariat (plusieurs relances par tel ou par mail, et surtout quand la date limite est très rapprochée de l’inscription). À l’ avenir toute fiche d’inscription incomplète sera refusée.

 (Au cours de la lecture du rapport d’activités 2014, Le Président reprendra si nécessaire, la parole pour ajouter des commentaires.) (C’est passé et la phrase est au futur)

1. **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

LES MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS :

Elles sont au nombre total de : 20 (15 expositions et salons, et 5 ateliers/cours).

Nous sommes aussi présents à d'autres manifestations comme : le "Forum des Associations" et la soirée dédiée aux "nouveaux agathois", la fête du Grau d’Agde et les journées du terroir

**Pour les EXPOSITIONS ET SALONS**

**211 Exposants pour 369 Œuvres sur salon (315 peintures et 54 sculptures), selon le détail suivant :**

* Salon Petits Formats : 40 exposants pour 125 œuvres (108 peintures et 17 sculptures),
* Salon des Grands Formats : 9 exposants pour 33 œuvres (28 peintures et 5 sculptures),
* Salon d’été : 39 exposants pour 77 œuvres (67 peintures et 10 sculptures),
* Salon Autres Reg-Arts 2013 : 35 exposants pour134 œuvres (112 peintures et 22 sculptures),
* Peintres dans la rue : 4 exposants, Port Ambonne : 3 exposants,
* Concours adultes : 6 participants, Concours enfants : 0 participant,
* Fête du Grau : 17 exposants, Journées du terroir : 9 exposants,
* Galerie Hyper U : 16 exposants, Galerie Intermarché : 16 exposants,
* Salon du nautisme : 9 exposants, Salon des Présidents : 4 exposants,
* Mail de Rochelongue : 2 exposants, Le Grau d'Agde : 2 exposants,
* Concours La Pléiade - Golf du Cap d'Agde : 3 inscrits. Cette acticité a été annulée.

**Pour les ATELIERS/COURS :**

* Ateliers/cours : 34 élèves.

LES VISITEURS :

Le nombre visiteurs est approximativement quantifiable toutefois nous pouvons annoncer qu'il s'élève à : 3148 visiteurs sur nos 4 salons. Ces chiffres sont en hausse.

Il est à noter une nette progression des visiteurs sur par exemple, le Grand Salon : 1500 en 2014 pour 889 en 2013.

Cette hausse tient certainement à la situation du lieu.

LE NOMBRE DE VENTES :

Il s'élève à **23** **ventes** pour 2014.

Je vous précise que ce chiffre représente 1 vente sur 137 visiteurs et environ 1 vente sur 10 exposants.

1. **RAPPORT FINANCIER**

Bernadette expose le bilan :

L'exercice 2014 se termine par un résultat positif de 2014€ ce qui représente une augmentation de 1219€ par rapport à l'an dernier.

Les recettes ont progressé de 940€

Le montant des cotisations est stable, les rétrocessions sur ventes ont augmenté de 309€ et nous avons enregistré sur 2014 le remboursement des entrées au Musée Fabre qui concernait l'année 2013 pour un montant de 526€

Les dépenses sont quant à elles en diminution.

Nous sommes en effets revenus à une gestion des dépenses plus drastique : à titre d'exemple les frais engendrés par les déplacements et réceptions (vernissages) sont en diminution de 1166€ ; les achats de fournitures de bureau sont eux aussi revenus à un montant plus raisonnable passant de 683€ à 244€.

En conclusion, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses, nous avons déjà été en mesure de ne plus faire payer le droit d'inscription de 5€ qui était en vigueur pour certaines manifestations, ce qui n'a pas empêché d'améliorer notre résultat !

1. **VOTE & QUITUS**

**RAPPORT MORAL**: Le rapport a été voté à l’unanimité.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**: Le rapport a été voté à l’unanimité.

**RAPPORT FINANCIER** : Le rapport a été voté à l’unanimité.

**QUITUS** : le quitus est adopté à l’unanimité.

1. **MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DÉMISSIONNAIRES**

Michèle CHARBONNIER, Jean-Pierre DRUARD, Jacques OSELE, Patricia NIETO, Antonio ALVES et Michèle MASSONI sont démissionnaires.

Le nouveau 2ème tiers s'établira comme suit ;

André FERNANDEZ Patricia DALUZ GALEGO

Dorothée DONTEVILLE Hugues MARMOL

Danielle BOUISSAC.

1. **MODIFICATION DE L'ARTICLE 18 DES STATUTS**

Cette modification concerne l'approbation des règlements des activités que nous voulons mettre en corrélation entre l'article 18 des statuts et l'article 8 du règlement intérieur de l'AAPIA.

1. **SUJETS & QUESTIONS DIVERS**
2. Encadrement des tableaux : Plusieurs adhérents demandent que les œuvres (technique huile, acrylique et mixte) exposées lors des salons puissent être encadrées comme cela est autorisé (par nécessité) pour les œuvres en technique pastel et aquarelle. Les encadrements pourraient être définis en tant que "cache-clous" de 1,5 cm d'épaisseur maximum et décliné en 2 couleurs : blanc ou noir. Ces cadres apportent une dimension de profondeur et complètent les tableaux, surtout abstraits. Cette question sera rediscutée lors d'un prochain CA.
3. Gardes lors des salons : face aux soucis que l'organisation rencontre au sujet des gardes, il est émis plusieurs possibilités. Il est certain que les gardes sont des soucis pour bien des salons et il est nécessaire de trouver une bonne solution.
* Une adhérente propose de créer un fichier de personnes de "secours" en cas de défaillance ou manque.
* Une autre propose répercuter le coût financier des gardes à tous les exposants et de confier les gardes à une personne.

Une solution devra être trouvé en concertation avec le CA et au mieux de la gestion des gardes.

1. L'ouverture/fermeture de la salle Molière (principalement) : Nous rencontrons toujours des soucis pour trouver une personne qui pourrait se charger de l'ouverture/fermeture des portes et de la mise en sécurité (alarme), sachant que les clés et codes d'alarme qui ne peuvent circuler entre plusieurs mains. Une personne se propose pour remédier au souci. Aussi, il est suggéré de répercuter sur les exposants, le coût d'une personne extérieure.

Le Président remercie l’assemblée et clôt cette Assemblée Générale en conviant les participants à partager un vin d'honneur offert par la municipalité et à la dégustation du vin nouveau offert par notre adhérent François GODDE.

**La séance est levée à 17 H 30.**

Le Président La secrétaire

François AMOROS Patricia DALUZ GALEGO